La Gazette en Yvelines

N°113
Mercredi 24 janvier 2018
lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Une étude révèle un fort potentiel en vallée de Seine, notamment lié à son caractère industriel. Côté photovoltaïque, quelques projets émergent, mais le plus important attend son investisseur.

Energies renouvelables Un potentiel encore à exploiter



Dossier - P.2

Actualités p.4

LIMAY



Vaste projet pour sauver l'attractivité du centre-ville

Actualités p.7

POISSY



Tram 13 express : pro et anti tracé urbain réaffirment leurs positions



Actualités p.6

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Education : les parents difficiles à mobiliser



Actualités p.8

VILLENNES-SUR-SEINE

Conseil municipal surprise et tractations en coulisses



Actualités p.9

ILE-DE-FRANCE

Des voeux pour défendre leur existence

P. 4 MEULAN-EN-YVELINES Hôpital : le voeu du maintien de la réanimation

P. 8 POISSY Une crèche prévue à l'entrée de la Coudraie

P. 9 VALLEE DE SEINE Hôpitaux : le déficit de retour à Poissy et à Mantes

P. 10 MAGNANVILLE Le complice présumé de Larossi Abballa nie tout

P. 12 FOOTBALL Une victoire qui fait du bien pour le FC Mantois

P. 14 LES MUREAUX Concert de la Musique de l'air

P. 14 CONFLANS La célèbre chorégraphe Carolyn Carlson sur scène

Les Halles d'Achères
le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS
des offres promotionnelles tous les jours
Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés
Horaires : du lundi au samedi : 8h30 - 21h • dimanche matin : 8h30 - 12h30 rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

VALLEE DE SEINE Energies renouvelables : un potentiel encore à exploiter

Les usines de vallée de Seine pourraient voir leur chaleur captée pour d'autres usages, établit une récente étude. Plusieurs projets d'installation de panneaux solaires sont en cours, mais la ferme solaire de Triel-sur-Seine n'a pas d'investisseur.

Depuis sa création au 1er janvier 2016, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) est responsable de la transition énergétique de ses 73 communes de vallée de Seine, et donc du développement des énergies renouvelables. Une récente étude de la collectivité révèle un important potentiel lié à la présence d'industries. Pour l'instant, seule Les Mureaux, dont plusieurs bâtiments sont déjà équipés de panneaux ou de chauffage solaire, peut faire figure d'exemple.

A Triel-sur-Seine, la récente annonce de l'abandon du projet de ferme solaire, prévue sur une vingtaine d'hectares de l'ancienne décharge, a suscité la colère du maire. GPSEO affirme aujourd'hui attendre un nouvel investisseur. D'autres projets avancent discrètement, portés plus particulièrement sur l'autoconsommation de l'énergie produite.

GPSEO a ainsi récemment lancé un projet remontant à plusieurs années, subventionné par l'Etat. Il vise à installer des panneaux solaires au parking relais de la gare muriautine, ainsi que sur l'ancien siège de la communauté d'agglomération des deux rives de Seine à Carrières-sous-Poissy, et sur le parking relais de la gare de Verneuil-Vernouillet. Ils en alimenteraient l'éclairage ainsi que des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Un autre projet de production d'énergie à partir du soleil, lui aussi subventionné par l'Etat, est en cours de réalisation à Evecquemont, Gaillon-sur-Montcient et Tessancourt-sur-Aubette. Destiné à alimenter en énergies les écoles de ces villages, il passe par un dispositif « *aérovoltaïque* », qui mélange production d'air chaud et d'électricité, ajoutée d'un stockage par batteries au lithium. Pour l'instant, la somme des projets en cours reste très insuffisante par rapport aux objectifs fixés par l'Etat, ce qu'ont révélé plusieurs études lancées par GPSEO.

« *On est très en retard. Aujourd'hui, sur GPSEO, on doit être à 1,5 % d'énergies renouvelables, la France s'est engagée à la COP21 (le sommet climat de Paris, Ndlr) pour être à 32 % en 2050,* admet Eric Roulot (PCF), vice-président à l'environnement de GPSEO et maire de Limay. *Il y a du boulot auquel on s'attelle, car il y a un potentiel important en matière d'énergies renouvelables.* »

Comme souvent en vallée de Seine, les décideurs comptent beaucoup sur l'industrie. « *La particularité de GPSEO est qu'on a encore aujourd'hui des usines industrielles qui produisent de la chaleur fatale, qui part aux petits oiseaux,* avance l'élu. *L'enjeu, c'est la captation de cette chaleur-là pour permettre de chauffer ou d'alimenter des réseaux de chaleur.* »

Il met aussi en avant l'utilisation de la biomasse (comme dans les chaudières à bois, Ndlr) ainsi que l'énergie solaire. « *Le photovoltaïque peut constituer la réponse à certains endroits, je prône la diversité des méthodes, c'est la multiplication de différentes choses qui nous permettra d'atteindre les objectifs qui sont les nôtres* », estime Eric Roulot.

Pour l'instant, exceptées les deux importantes chaudières à bois de Mantes-la-Jolie et des Mureaux, c'est bien le solaire qui semble être l'énergie renouvelable la plus développée en vallée de Seine. Pourtant, l'investissement le plus important en la matière, d'origine privé et prévu à Triel-sur-Seine, à l'emplacement de l'ancienne décharge, a été annoncé en décembre dans *Le Parisien* comme annulé par le président de GPSEO, Philippe Tautou (LR).

Le dossier remonte à une douzaine d'années : à la fin de l'exploitation du centre d'enfouissement d'EMTA, filiale de Veolia, le photovoltaïque a le vent en poupe et les prix de rachat de l'énergie solaire sont au plus haut. « *Ce terrain était idéal, il n'y avait rien dessus, et il est très proche du poste-source électrique pour se raccorder* », se souvient Jean-Marie Ripart (SE), vice-président de GPSEO chargé du développement économique et maire de Jambville.

Des investisseurs se manifestent en 2009 pour ce terrain de 70 ha. « *Il y a eu de grandes difficultés de collaboration avec la Ville de Triel, qui à l'époque tergiversait, on a dû travailler avec la Ville, mais ça a été compliqué pour être très honnête, du coup, le projet a pris beaucoup plus de temps que prévu* », poursuit l'élu. Initialement prévue sur 50 ha, la ferme solaire est réduite à une vingtaine d'hectares.

Viennent ensuite les remblais, nécessaires pour supporter les panneaux... mais aussi demandés par l'exploitant de l'ex-décharge, afin de pouvoir reconstituer un réseau de captage du méthane en fort mauvais état, et pour éviter que des particules d'amiante enterrées ne se répandent. En 2011, le préfet autorise l'apport de 4,2 millions de tonnes de remblais, soit 4 m de hauteur sur les 70 ha de terrains.

« *C'était entre 100 et 300 camions par jour !,* se souvient Joël Mancel (DVD), le maire de Triel-sur-Seine, qui décide d'interdire la circulation des camions de plus de 3,5 tonnes dans la décharge. *J'étais opposé au volume et à la hauteur, pas sur le fait qu'il fallait remblayer pour une ferme solaire, j'étais très favorable et je le suis toujours.* » En 2013, un nouvel arrêté préfectoral divise par deux le volume de remblais autorisé. La mairie et les associations retirent leurs recours.

GPSEO : « 1,5 % » de renouvelable

« *Conjugué au fait que la France a décidé de faire un moratoire sur le photovoltaïque en neutralisant les prix de rachat, l'investisseur [restant] a préféré abandonner le projet,* note de son côté Jean-Marie Ripart. *En fait, il n'y avait plus de projet là depuis longtemps, l'abandon s'est fait avant que GPSEO ne reprenne le dossier, et il n'y a plus aujourd'hui d'opérateur intéressé pour l'instant.* »

Aujourd'hui, l'édile triellois est un peu amer, non du retrait de l'investisseur, mais de l'annonce par Philippe Tautou de l'abandon du projet qui lui semble un message peu propice à trouver de nouveaux financeurs. « *Je voudrais que le président de la communauté urbaine réponde à mon courrier, déjà, et puis qu'il y ait une prise de position, même si elle doit être différée dans le temps, pour au moins ne pas parler d'abandon définitif* », demande désormais Joël Mancel.

« *Aujourd'hui, les choses évoluent de nouveau favorablement (pour l'énergie photovoltaïque, Ndlr), on le voit bien, des initiatives se lancent, et un investisseur pourrait être intéressé,* espère le vice-président au développement économique. *Dans ce cas-là, la communauté urbaine regardera avec diligence ce projet-ci, en coopération étroite avec la Ville de Triel.* »

Lui se dit en effet très favorable à ce type d'installations, en particulier sur les friches industrielles. « *C'est un débat qu'on doit engager dans le cadre du projet de territoire,* analyse l'élu. *Ca crée des emplois indirects en termes de maintenance, il y a tout une économie circulaire qui peut se mettre en place autour de ça. Ce sont des facteurs extrêmement intéressants, à la fois pour l'environnement, mais aussi en termes économiques et de recettes fiscales.* »

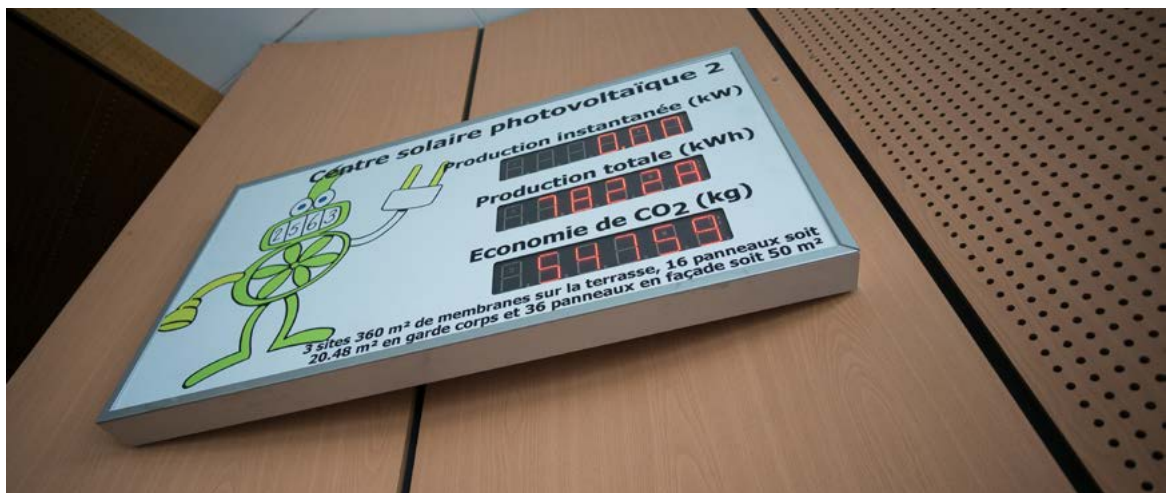

LA GAZETTE EN YVELINES

Aux Mureaux, la municipalité est engagée de longue date dans la production d'énergie solaire. Elle a ainsi déjà équipé la médiathèque (photo), l'hôtel de ville et le pôle Molière il y a plusieurs années.

Aux Mureaux, la municipalité est engagée de longue date dans la production d'énergie solaire. Elle a ainsi déjà équipé la médiathèque, l'hôtel de ville et le pôle Molière il y a plusieurs années. « *On est toujours en quête de solutions permettant de produire de l'énergie renouvelable* », se félicite Michel Carrière (DVG), adjoint au développement durable, de la présence continue de la commune au sein de l'association européenne Energy cities, alors que peu d'entre elles parviennent à remplir les objectifs contraignants fixés par les villes fondatrices.

Il évoque également la proportion importante du solaire dans la production actuelle d'énergies renouvelables dans les Yvelines. « *Sur l'ensemble des 200 villes qui adhèrent directement ou par le biais d'intercommunalités au Syndicat d'énergie des Yvelines, on est à 1 630 producteurs d'énergie,* développe l'élu. *Un pour l'éolien, 19 pour le biogaz et 1 600 producteurs d'énergie électrique : ce n'est pas si anodin que ça.* »

L'écologiste s'inquiète cependant de l'origine des matières premières entrant dans la composition des panneaux solaires, et du coût du transport de l'électricité. « *Je pense que l'idéal serait de capter et de consommer sur place, c'est-à-dire d'inventer le circuit court dans la production d'énergie, utilisée immédiatement,* encourage Michel Carrière. *C'est une question de batteries.* »

L'autoconsommation est au coeur de trois projets largement subventionnés par l'Etat, visant à alimenter en électricité bâtiments, éclairage et véhicules électriques, et dont l'appel d'offres a été lancé en décembre par GPSEO. A Carrières-sous-Poissy, le toit de l'ex-siège de la communauté d'agglomération pourrait recevoir des panneaux solaires. Des ombrières solaires seraient créées au parking-relais de la gare SNCF de Verneuil-Vernouillet.

Enfin, aux Mureaux, des ombrières seraient érigées sur le toit du parking-relais de la gare. « *On avait étudié ce projet avec un tiers investisseur : des banques,* se rappelle Michel Carrière de ce projet initialement municipal, initialement peu soutenu hors des Mureaux. *Les banques, au dernier moment, ont préféré se déplacer ailleurs. S'ils y arrivent, ce sera une victoire de l'intelligence et de la technique, je suis très content qu'Eric [Roulot] puisse reprendre le projet.* »

Trois autres projets d'autoconsommation de l'énergie solaire sont plus proches de se concrétiser, dans trois petites communes. A Gaillon-sur-Montcient, Tessancourt-sur-Aubette et Evecquemont, des panneaux aérovoltaïques devraient être installés d'ici 2020 sur les toits des trois écoles communales, avec un fort soutien financier de l'Etat.

A Evecquemont, la solution retenue à ce stade, dont la pose commencera après la rénovation thermique du bâtiment prévue cette année, est de mélanger photovoltaïque et aérovoltaïque. L'aérovoltaïque consiste à utiliser l'air utilisé pour refroidir des panneaux photovoltaïques afin de chauffer les pièces de l'école, selon un système technique proche de la ventilation double flux. L'électricité produite alimentera l'école ainsi que l'éclairage public.

« *Tout a débuté parce que Jean-Christophe Barras (adjoint à Evecquemont, Ndlr) a rencontré un fournisseur local d'aérovoltaïque,* se souvient la maire Ghislaine Senée (EELV), qui souhaiterait plus de volontarisme chez les élus de GPSEO. *On l'a complété de photovoltaïque pour trouver un équilibre financier pour une commune comme la nôtre, qui permette d'avoir un gain au niveau énergétique, et qu'on puisse avoir un retour sur investissement qui ne dépasse pas 15 ou 20 ans.* »

Master en délicatesse

Chez Elior, le talent de nos chefs est reconnu
mais c'est leur envie de prendre soin de chacun
qui fait la différence.
Plus que du service, de l'attention.

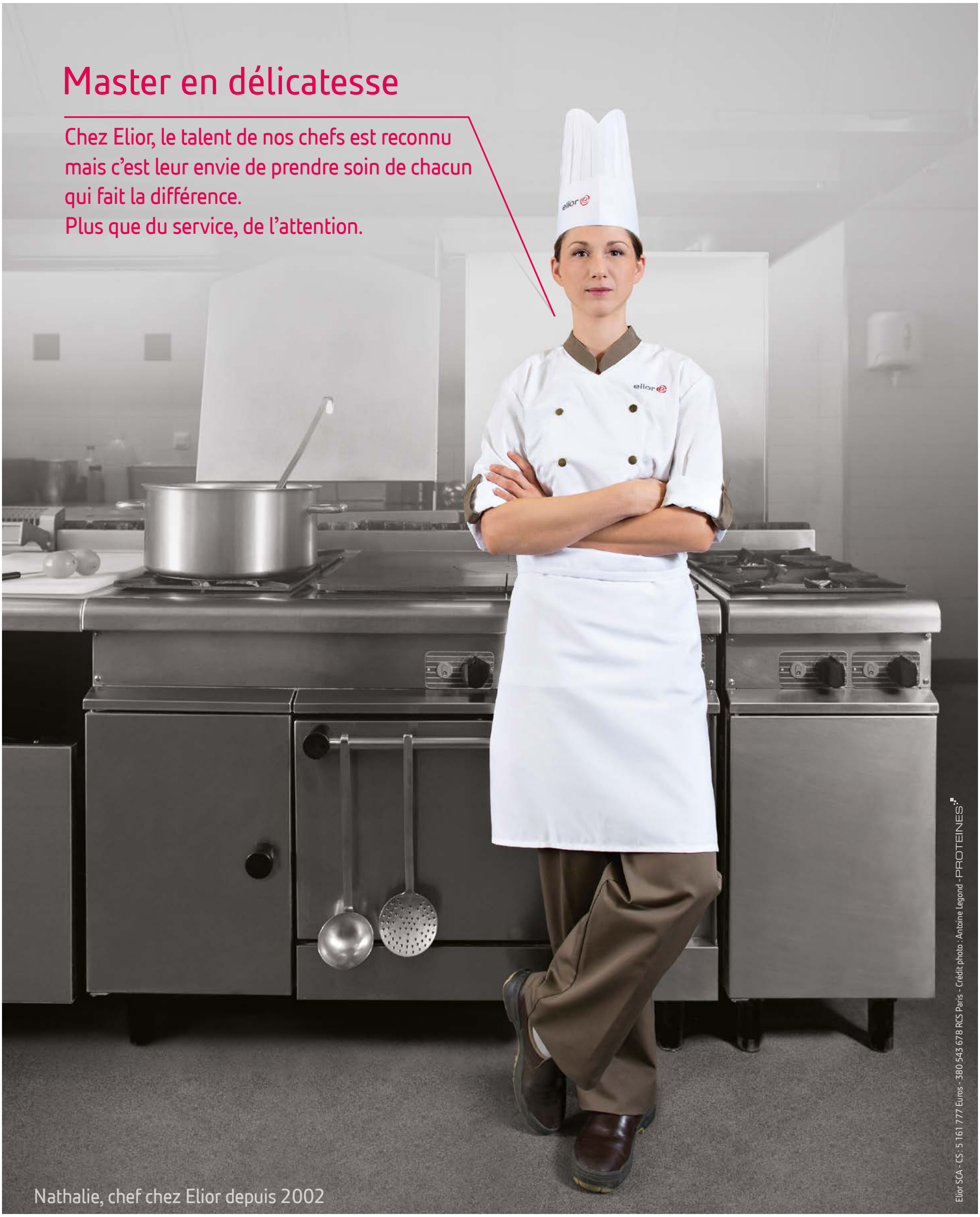

Nathalie, chef chez Elior depuis 2002

Elior SCA - CS : 5 161 777 Euros - 380 543 678 RCS Paris - Crédit photo : Antoine Legond - PROTEINES

ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT
Direction du Développement Collectivités Territoriales
Tél. : 01.47.16.51.00
www.elior.com - @Elior_France

Un monde d'attentions elior

LIMAY Vaste projet pour sauver l'attractivité du centre-ville

D'ici 2027, la place du Temple doit devenir le cœur du centre-ville. Le projet de la municipalité va changer le lieu avec l'aménagement de la place, 340 nouveaux logements et des commerces.

En projet depuis de nombreuses années, le projet de « *redynamisation* » du centre-ville avance doucement mais sûrement. Autour de la place du Temple qui serait réaménagée, l'objectif est de réorganiser l'offre commerciale notamment avec un supermarché agrandi qui en serait la « *locomotive* », de créer environ 340 logements, et de requalifier les quatre rues attenantes.

Lors du conseil municipal de décembre, ce sujet est revenu sur la table avec la signature d'un nouveau protocole entre la Ville, l'Établissement public foncier d'Île-de-France (Epfif) et l'aménageur public Citallios. Les élus de l'opposition n'ont pas manqué de faire part de leurs interrogations sur l'emplacement choisi de ce projet, et de remettre en question le nombre de logements prévus.

Alors que les acquisitions foncières par l'Epfif sont toujours en cours, des négociations se déroulent encore avec certains propriétaires. Le budget de la « *redynamisation* » de ce centre-ville est estimé à « *plus de 13 millions d'euros* », avec des participations du Département, de la communauté urbaine et de la Ville.

« Plus de 13 millions d'euros »

« *L'idée de rénover un centre-ville qui n'a pas fait l'objet d'une réhabilitation depuis maintenant plus de 40 ans,* avance Djamel Nedjar (DVG), adjoint à l'aménagement du territoire. *Le centre-ville vieillit, avec des commerces qui souffrent. Pour nous, c'est important d'avoir un niveau d'attractivité important du centre-ville, qui permettrait de faire rayonner davantage Limay.* »

« *On a fait un diagnostic [et] on est arrivé à la conclusion suivante : il fallait faire de la rénovation d'espaces publics, et aussi faire en sorte d'apporter un peu plus d'intensité urbaine, c'est à dire construire du logement, faire venir de nouveaux consommateurs, car une ville qui ne construit pas de logements est une ville qui perd de sa population* », ajoute-t-il.

Dans ce centre-ville repensé, le projet prévoit donc la création d'environ 340 logements. Mais Djamel Nedjar se veut rassurant en détaillant les principes retenus par la municipalité. « *On ne veut pas faire des bâtiments plus hauts que la hauteur des bâtiments existants* », souligne-t-il. L'autre principe concerne la volonté « *de mixité sociale* » de la municipalité : « *Comme dans tous les nouveaux programmes sur Limay, on ne veut pas plus de 30 % de logements sociaux* ».

Certains élus d'opposition ont pointé la concentration de logements prévus au même endroit. « *C'est trop* », juge Jacques Saint-Amaux (PCF), l'ancien maire de la commune. Lors du conseil municipal de décembre, Pierre-Yves Challande (DVD), de la liste d'opposition Agir pour Limay, a, lui, estimé que « *ce projet n'est pas celui d'une redynamisation du centre-ville mais d'une densification urbaine* ».

Djamel Nedjar justifie ce nombre de logements à construire par le besoin « *d'éviter que la population décroisse* ». Et précise : « *On n'a pas 36 000 projets sur la ville, le projet du centre-ville, c'est le projet phare avec le projet gare (où une centaine de logements doivent voir le jour, Ndlr). Nous ne sommes pas en train de faire de l'étalement urbain, à construire sur des champs, nous on est plutôt à reconstruire la ville sur la ville.* »

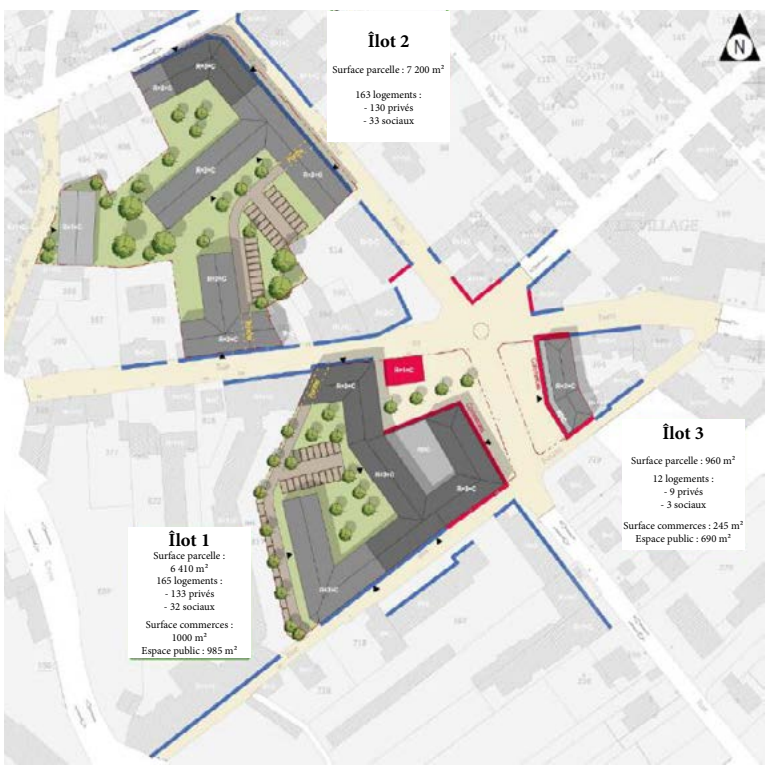

CITALLIOS

Dans ce centre-ville repensé, le projet prévoit la création d'environ 340 logements.

L'offre commerciale devrait également être étoffée avec au minimum trois cellules commerciales annoncées. « *On a fait le constat qu'il fallait mettre en place une locomotive commerciale,* note Djamel Nedjar. *On a une supérette de quartier (le Franprix, Ndlr), mais qui n'est pas à la hauteur des besoins d'une population de centre-ville.* » L'adjoint annonce donc l'objectif de « *pratiquement doubler la superficie du Franprix* ».

Ce projet prévoit également un réaménagement complet de la place du Temple, sur laquelle pourrait être relocalisé le marché. « *On veut créer une vraie place urbaine, une place de rencontres, où on réaffirme la centralité à travers l'espace public* », détaille l'élu, annonçant vouloir y « *réduire la place de la voiture au profit du piéton* ». Les rues voisines de la place seront quant à elles requalifiées.

« On veut créer une vraie place urbaine »

Jacques Saint-Amaux estime que déplacer le marché « *le rapproche de celui de Mantes-la-Jolie, et les deux ne peuvent pas cohabiter* ». Djamel Nedjar se montre catégorique sur l'emplacement choisi pour ce projet : « *Je ne vais pas prendre le risque de recréer un centre-ville ailleurs, comme la place du Marché comme certains le voudraient, qui concurrencerait les commerces existants du centre-ville.* »

Dans les cartons depuis près de dix ans, le projet en est actuellement à la phase d'études et d'acquisitions foncières nécessaires. « *On espère commencer les travaux, si on a la maîtrise foncière, dès 2020,* souhaite Djamel Nedjar, qui précise que l'opération sera divisée en tranches pour être bouclée en 2027. *Ça fait dix ans qu'on discute, il faut passer dans une phase plus active.* »

« *On va prendre la décision de faire une Déclaration d'utilité publique (DUP), on soumettra cette proposition au conseil municipal,* apprend l'adjoint à l'aménagement du territoire. *On va se donner les moyens d'accélérer les discussions avec les propriétaires.* »

Une DUP, procédure administrative qui doit passer par la préfecture, permet l'expropriation. « *A un moment donné, si les propriétaires veulent aller jusqu'au bout, on ira jusqu'au bout,* confirme Djamel Nedjar. *Mais on va essayer d'éviter, […] l'objectif est d'aller plus vite que le temps qu'on a perdu.* »

En bref

MEULAN-EN-YVELINES Hôpital : le vœu du maintien de la réanimation

Les vœux de l'hôpital ont été l'occasion pour sa présidente et son directeur d'affirmer leur souhait que le service de réanimation soit maintenu, alors qu'une décision est attendue prochainement.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Cette activité est très importante pour la sécurisation du Chimm et la prise en charge de sa population », a souligné le directeur de l'hôpital, à propos de la réanimation.

Pendant les annuels vœux du Centre hospitalier intercommunal de Meulan-Les Mureaux (Chimm), qui se sont déroulés jeudi 18 janvier à l'Ehpad Châtelain Guillet, la réanimation a logiquement été évoquée. Sujet brûlant de la deuxième partie de 2017, la décision de l'Agence régionale de santé (ARS) de fermer ce service à la fin octobre avait soulevé la mobilisation du personnel et des élus.

« *Cette activité est très importante pour la sécurisation du Chimm et la prise en charge de sa population* », a souligné Frédéric Mazurier, le directeur de l'hôpital. Au milieu d'un discours évoquant les réalisations et projets futurs du Chimm, la mention de ce dossier par le directeur a été courte, mais était attendue par plusieurs membres du personnels.

« Autorisation jusqu'au 31 janvier »

Cécile Zammit-Popescu (LR) présidente du Chimm et maire de Meulan-en-Yvelines a, quant à elle, consacré une large partie de sa prise de parole à ce dossier. « *C'est tous ensemble que nous avons obtenu un sursis, une prolongation d'autorisation jusqu'au 31 janvier 2018, le temps de présenter un nouveau dossier* », rappelle-t-elle, présentant la possible fermeture de la réanimation comme « *un cauchemar similaire* » au départ de l'oncologie.

En bref

ANDRESY Centre commercial des Charvaux : une cagnotte en projet

Une opération de « rafraîchissement » est prévue le 17 mars prochain, organisée par les commerçants et les habitants du quartier.



LA GAZETTE EN YVELINES

Les bénévoles pourront ainsi « repeindre, nettoyer, débroussailler », les environs de l'espace commercial et ses murs.

Deux articles parus récemment dans *La Gazette du Val-d'Oise* et *La Gazette en Yvelines* soulignaient les incivilités ainsi qu'un manque de sécurité et d'attractivité ayant cours au centre commercial des Charvaux. En décembre, une commerçante avait poussé un coup de gueule, photos à l'appui.

Il y a deux semaines, une page Facebook dédiée au lieu a été créée et baptisée Centre commercial des Charvaux. « *Le centre commercial des Charvaux est un peu plus chaque jour laissé à l'abandon. […] Il est temps que les choses changent* », estime la publication épinglée.

Un cri du coeur posté par les commerçants et employés du centre qui sont « *encouragés et accompagnés par des habitants du quartier* », précise la publication. Ils lancent « *un appel aux dons et aux bénévoles* », afin de redonner un peu de propreté à la galerie commerciale. Une cagnotte devrait être lancée dans les prochains jours.

Une opération de « *rafraîchissement* » du centre commercial est envisagée le samedi 17 mars, à partir de 18 h. Les bénévoles pourront ainsi « *repeindre, nettoyer, débroussailler* », les environs de l'espace commercial et ses murs. L'initiative a été saluée sur les réseaux sociaux.

En bref

YVELINES Il est encore temps de se vacciner contre la grippe

Les Yvelines n'échappe pas à la forte épidémie de grippe. « *Le moyen le plus efficace pour se protéger est de se faire vacciner,* rappelle la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) des Yvelines. *La grippe est une maladie très contagieuse qui se transmet par les postillons, la toux, les éternuements, par contact rapproché avec une personne infectée ou des objets contaminés.* » Il est toujours possible de se faire vacciner, un délai de 15 jours après la vaccination est nécessaire pour être protégé. « *Alors ne laissez pas la grippe vous gâcher l'hiver* », insiste la CPAM des Yvelines.

MANTES-LA-JOLIE
Une figure du soufisme en conférence à la Grande mosquée

Le vendredi 26 janvier à 19 h 30, le pavillon culturel de la Grande mosquée accueillera Cheikh Khaled Bentounes, le président de l'Association internationale Soufie Alawiyya (Aisa) et guide spirituel de la voie Soufie Alawiyya. Dans le cadre des activités culturelles de la Grande mosquée, ce dernier tiendra une conférence-débat sur le thème de « *L'Homme, vicaire de Dieu sur terre* ». L'entrée est libre et pour plus de renseignements, adresser un courriel à contact@mosquee-manteslajolie.fr

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

BRUEIL-EN-VEXIN Une salle pour les associations dans la cave de la mairie

Inauguration en musique pour la nouvelle salle dédiée aux associations dans la cave de la mairie. « *On a aménagé le sous-sol de la mairie en belle salle voûtée qui va permettre aux associations de se rassembler* », explique le maire SE Bruno Caffin, à l'occasion de ses vœux le 20 janvier, date qui marquait également l'ouverture officielle de ce nouveau lieu dont les travaux sont chiffrés à 20 000 euros. Il sera dédié au club d'œnologie et au club de musique de l'association des Amis de Brueil-en-Vexin, dont des membres ont joué plusieurs titres pour l'occasion.

En bref

MEULAN-EN-YVELINES
La généalogie ouvre ses portes

l'Association généalogique et historique des Yvelines Nord (AGHYN) organise une journée portes ouvertes à la maison de quartier des Annonciades le samedi 27 janvier, de 14 h à 18 h. « *L'association vous présentera les moyens qu'elle met à votre disposition afin d'entrer dans la généalogie numérique* », indique l'AGHYN. Les membres exposeront également leurs travaux et ce moment sera l'occasion de découvrir cette discipline. Plus de renseignements sont disponibles sur aghyn.com ou par courriel à aghyn@hotmail.com.

BUCHELAY Les chats du refuge s'exposent

C'est une première pour le refuge de Buchelay, le Chenil intercommunal de protection animale du Mantois (Cipam). Les samedi 27 et dimanche 28 janvier au Truffaut de Buchelay, le Cipam propose aux personnes intéressées de venir rencontrer une douzaine de ses chats à adopter au cours d'une « *exposition chat* ». Grâce à cet événement, le Cipam espère « *permettre des adoptions* », alors que le refuge compte en moyenne « *une quarantaine de chats* ». Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site cipam-buchelay.fr ou sur la page Facebook du refuge.



CHANTELOUP-LES-VIGNES Quelles solutions pour faire se rencontrer parents et enseignants ?

Créée en 2015, l'association Educa-cité essaie de rassembler parents et enseignants autour de la « co-éducation ». Si pour les seconds, cela fait partie de leur formation, les premiers sont plus difficiles à mobiliser.

Faire se rencontrer parents et enseignants en dehors du cadre scolaire. C'est l'objectif de l'association chantelouvaise Educa-cité, créée en 2015 par Nadia Et Tourougui. « *Au départ nous organisions des ateliers autour de la parentalité, des cafés de parents, mais nous avions des difficultés à mobiliser les parents* », explique-t-elle de son action.

L'association s'est alors tournée vers les enseignants chantelouvais, en leur proposant des stages sur leur temps de formation « *pour favoriser un travail de co-éducation* ». Et ce mardi 16 janvier, une cinquantaine de personnes, enseignants pour la plupart, s'est réunie autour du thème « *bien veiller aux parents, faire confiance aux enfants* ». Et ont, eux aussi, évoqué la difficulté de communiquer avec les parents.

Et pour les faire travailler sur cette création de lien, Pascal Diard, professeur d'histoire détaché à la formation pour le Groupe français d'éducation nouvelle (association agréée par le ministère de l'éducation nationale, Ndlr), pose tout d'abord un constat : « *On n'interroge pas assez les parents. Par exemple, on ne leur demande pas pourquoi est-ce que l'enfant est si habile de ses mains ou pourquoi il est bon en sport.* »

Répartis ensuite en ateliers, les participants doivent plancher sur un cas précis. « *En 1982, à l'école du Plateau à Champigny (Val-de-Marne), 30 ateliers ont été menés le samedi matin,* détaille Pascal Diard. *Je vous demande quelle était la situation de départ et quelles ont été les différentes étapes de cette démarche ?* »

« Le cahier de liaison n'est même plus ouvert »

Besoin de temps pour échanger, disponibilités des parents ou leur faire découvrir une situation d'encadrement, … Les hypothèses soumises par les huit groupes sont nombreuses. Mais une question s'est également dégagée de cette réflexion.

« *Comment a-t-elle fait pour toucher les parents, mais aussi à fédérer sur le long terme* », demande une enseignante. Cette difficulté à communiquer a aussi été soulevée lors d'une pause, entre enseignants. « *Maintenant, le cahier de liaison n'est même plus ouvert par les parents* », regrette l'une d'entre eux.


LA GAZETTE EN YVELINES

Besoin de temps pour échanger, disponibilités des parents ou leur faire découvrir une situation d'encadrement, … Les hypothèses soumises par les huit groupes sont nombreuses.

Quelques pistes ont toutefois été apportées par l'intervenant, notamment sur la construction du lien entre la directrice de l'école et les parents. « *Elle a supprimé l'affiche qui limitait l'accès à l'école,* souligne Pascal Diard. *Et lors de la pré-rentrée, elle a assuré une permanence jusqu'à 20 h, pour permettre à tout le monde de la rencontrer.* »

Pour autant, Nadia Et Tourougi ne se décourage pas : « *Même si l'on touche d'abord les enseignants, cela se répercute sur les enfants et leurs parents.* » L'association n'exerce pour le moment qu'à Chanteloup-les-Vignes, mais sa présidente projette, dans plusieurs années, de mener des actions similaires dans d'autres villes de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

« *Créer du lien est essentiel au sein de l'école,* insiste Isabelle Billau, inspectrice Education nationale sur la circonscription de Chanteloup-les-Vignes et qui travaille sur le projet avec Nadia Et Tourougui. *Il y a une dynamique intéressante.* »

En bref

YVELINES La justice va se pencher sur le patrimoine de David Douillet

Le patrimoine de l'ex-député LR des Yvelines suscite le doute de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), qui a transmis le dossier au parquet de Paris.

David Douillet sera-t-il inquiété par la justice, à laquelle la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) a confié ses déclarations de patrimoine ? Député des Yvelines jusqu'aux dernières élections législatives, qu'il a perdues, il reste toujours formellement président de la fédération LR des Yvelines.

« Un doute sérieux »

Dans un communiqué diffusé lundi 15 janvier, la HATVP, chargée de contrôler le patrimoine des parlementaires avant et après leur mandat, afin d'éviter les conflits d'intérêts, annonce avoir transmis le dossier au parquet de Paris, qui peut dès lors ouvrir une enquête préliminaire. La HATVP estime en effet « *qu'il existe en l'état un doute sérieux quant à l'exhaustivité, l'exactitude et la sincérité* » des déclarations de patrimoine de l'homme politique.

David Douillet n'a pas souhaité s'exprimer suite à ce communiqué. D'après des informations du *Parisien,* l'ex-judoka « *aurait nettement sous-estimé le prix de sa société DD, spécialisée dans la commercialisation d'articles de sport* ».

Indiscrets

Il pourrait bien prendre la présidence de la fédération LR des Yvelines, mais pas tout de suite. « *Pierre Bédier, le président LR du conseil départemental depuis avril 2014, devrait annoncer prochainement qu'il entend reprendre la main du parti* », révélait vendredi *Le Parisien.* « *Pour l'instant, je suis engagé dans le combat métropolitain qui occupe une bonne partie de mon temps* », commente le principal intéressé. Il reconnaît que la fédération yvelinoise, qui fut « *une des plus puissantes* » de France, « *ne va pas très bien et ce depuis quelques années* ».

David Douillet en est toujours le président officiel, même s'il a quitté toute activité politique yvelinoise depuis sa défaite aux dernières élections législatives. « *Il y aura en septembre ou octobre des élections internes aux Républicains, dans le cadre de la réorganisation, on verra bien à ce moment-là* », poursuit Pierre Bédier. Mais il n'exclut pas de s'y présenter : « *Je pense que j'ai un petit peu l'expérience de ces sujets, pour essayer de l'apporter à mes jeunes responsables.* »

Le maire des Mureaux a-t-il failli devenir sénateur LREM ? François Garay (DVG), présent aux voeux du parti radical réunifié samedi dernier, n'a pu se retenir d'un long discours comme il les aime, où ce « *réformiste social* » a pu déployer à loisir sa vision d'une France rêvée... et se flatter de son influence politique, lui qui ne ratait jamais une occasion de pointer sa proximité avec François Hollande lorsque celui-ci était président de la République.

« *Si j'avais accepté, je serais sénateur à l'heure actuelle* », a-t-il ainsi lâché aux quelques dizaines de présents en racontant comment LREM lui avait proposé de devenir tête de liste aux élections sénatoriales. « *J'ai refusé,* a-t-il poursuivi en évoquant ses différences politiques avec le parti majoritaire. *Si c'est pour arriver dans le Sénat pour être frondeur de quelque chose, ça ne sert à rien.* » Il confie après son discours : « *J'ai dit non parce que je préfère rester sur mes mandats locaux.* »

Le chaudron mantevillois s'échauffe sérieusement à deux ans des élections municipales, l'étincelle est venue cette fois-ci du *Parisien.*

Dans son édition de samedi dernier, le quotidien révèle que le président du conseil départemental Pierre Bédier tente de créer une liste transpartisane menée par le premier adjoint de Brueil-en-Vexin, Philippe Pascal. Le conseiller d'opposition LR, Eric Visintainer, a refusé d'y participer, arguant d'un rapprochement en cours avec l'ex-maire Annette Peulvast.

Un conseiller d'opposition de gauche, Saïd Benmouffok, a qui il était prêté l'intention de rejoindre la liste de Pascal Philippe, a fermement démenti par un communiqué de presse... tout en affirmant que « *seule une liste conduite par une personnalité non mêlée aux affres de 2014 serait en mesure de l'emporter* ».



POISSY Tram 13 express : pro et anti tracé urbain réaffirment leurs positions

Lors de la réunion publique du 11 janvier, portant sur le tracé urbain du Tram 13 express, les riverains ont pu poser des questions précises, alors que opposants et soutiens ont redonné leurs avis.

Le tracé urbain pisciacais du Tram 13 express face aux habitants. Jusqu'au 9 février, l'enquête publique complémentaire, portant sur le tracé alternatif prévu à Poissy du tram-train (initialement appelé Tangentielle Ouest – TGO, Ndlr), permet à chacun de consulter le dossier et de donner son avis. La seule réunion publique prévue, organisée le jeudi 11 janvier, a duré près de trois heures dans le théâtre de l'hôtel de ville qui a fait salle comble de plusieurs centaines de personnes.

Devant les différents acteurs du projet, SNCF et Île-de-France mobilités, (ex-Stif), cette réunion a été l'occasion pour les riverains d'obtenir des réponses précises à leurs différentes questions. De nombreux opposants ou soutiens au tracé urbain ont également longuement pris la parole pour réaffirmer leur avis, dans une salle très partagée entre chacun des points de vue.

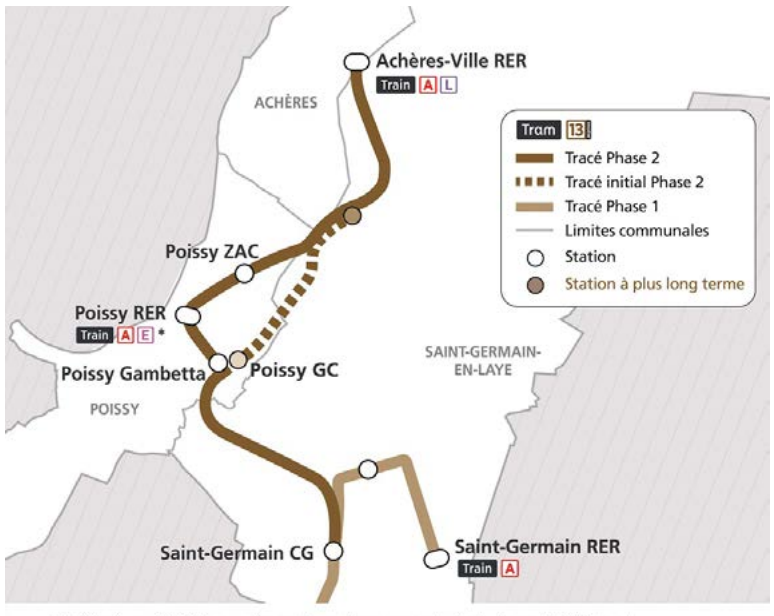

* A l'horizon 2024, en raison du prolongement de la ligne E à l'Ouest, la ligne J ne desservira plus la gare.
** Dans le cadre du tracé initial, la station Achères-Chêne-Feuillu est envisagée à plus long terme, sous réserve de la réalisation de la Ligne Nouvelle Paris Normandie.

IDF MOBILITÉ

Le nouveau tracé prévoit trois arrêts dans le cœur de Poissy, et entraînera un réaménagement de plusieurs voies.

Entre les différentes prises de position, parfois longues, plusieurs participants à la réunion affichaient clairement leur agacement, quelques-uns quittant même la salle. D'autres semblaient, quant à eux, rire de cette situation, à l'image d'un Pisciacais qui glisse à son voisin dans un sourire : « *Ça vaut une soirée au théâtre.* » Une fois passées les expressions des pro et anti tracé urbain, les questions des riverains ont cependant plutôt porté sur l'impact du projet sur leur quotidien.

Le Tram 13 express est un tram-train qui doit relier Saint-Cyr l'École à Achères. Les travaux de la première phase, entre Saint-Cyr RER et la gare RER de Saint-Germain-en-Laye, ont débuté en février 2017. Pour la deuxième phase, de Saint-Germain-en-Laye à Achères, le tracé initial ne prévoyait pas de passage à l'intérieur de Poissy mais un arrêt à l'ancienne gare de Poissy grande ceinture, pour ensuite rejoindre directement Achères.

Le nouveau tracé envisagé, dit urbain, doit entrer dans la commune en mode tramway pour s'arrêter au niveau du square Erard Prieur, à proximité de la gare, et à une station Poissy Zac qui desservira le quartier Saint-Exupéry et le futur quartier Rouget de Lisle. L'un des inconvénients principaux du tracé initial était qu'il ne permettait pas de connexion avec le futur RER E.

Le dossier d'information complète que le tracé urbain allongera le temps de parcours de cinq minutes, permettra une fréquentation prévisionnelle entre Saint-Germain et Achères de 17 000 voyageurs contre 10 500 avec le tracé initial, et coûtera 250,5 millions d'euros contre un montant réévalué en 2017 à 136 millions d'euros pour le tracé initial.

Plusieurs collectifs ont profité du temps d'échange pour réaffirmer leurs différentes positions pendant parfois de longues prises de parole. Le collectif TGO Achères a, par exemple, à nouveau demandé « *un petit arrêt supplémentaire* » pour desservir le Technoparc et le quartier du Chêne feuillu d'Achères.

En réponse, Alexandre Bernusset, directeur des infrastructures à Île-de-France mobilités, a souligné que la « *station Poissy Zac permet de desservir le Technoparc car elle est à environ un kilomètre* ». Et ajoute pour le quartier du Chêne feuillu, la possibilité de « *travailler à améliorer la desserte avec des bus* ».

L'Association en faveur du projet initial de la TGO (Afpi-TGO) a de nouveau montré son opposition au tracé urbain, discours préparé en main, estimant qu'il « *coupe la ville en deux, la traverse sans vraiment la desservir* ». Allant à l'encontre des arguments pour le tracé urbain il poursuit : « *Nous pensons que ça augmentera sensiblement la circulation.* »

Alexandre Bernusset s'appuie, lui en réponse, sur une « *étude détaillée de la circulation de 240 pages dont le résultat est que sur certains axes, il y aura une réduction de 20 % de la circulation par rapport à la circulation prévue pour 2025* ». Et de convenir que « *sur d'autres axes, il n'y a pas d'amélioration mais pas d'aggravation de la congestion* ».

Comme pour contrebalancer les opposants, plusieurs Pisciacais ont, eux, pris la parole pour afficher leur soutien au tracé urbain, recevant les applaudissement de l'autre partie de la salle. « *Le projet initial est très sélectif, il fait abstraction du centre-ville de Poissy* », avance l'un d'eux, arguments préparés sur une feuille. Le président de l'office du tourisme pisciacais plaide également en faveur d'un passage du Tram 13 dans la commune, arguant que cela sera « *favorable aux flux touristiques et au développement économique* ».

Plusieurs élus, de la communauté urbaine et du conseil départemental, se sont clairement montrés en faveur du nouveau tracé. Pendant la réunion publique, et au fil des interventions, le maire DVD de Poissy, Karl Olive, s'est fait apporter plusieurs documents par ses équipes, sans doute en vue d'affiner son discours de clôture et de s'en servir pour répondre à quelques opposants du soir. A l'issue des trois heures de réunion, il a rappelé son soutien sans faille au tracé urbain.

« *Créer pour les Pisciacais une interconnexion entre ce tram urbain et la gare RER A – RER E, c'est tout simplement améliorer leur quotidien pour les décennies à venir* », assure Karl Olive. Il se montre cependant conscient que le projet « *ne sera pas sans créer des désordres pour les Pisciacais pendant toute la durée des travaux, et nous ferons tous le maximum pour en limiter les nuisances* ».

Une version longue de cet article sera publiée cette semaine sur lagazette-yvelines.fr.

En bref

LES MUREAUX Le Mouvement radical en pleine « transition »

La section muriautine du Mouvement radical, essentiellement composée d'ex-PRG, a célébré ses vœux le 20 janvier.

Depuis fin 2017, le parti radical de gauche et le parti radical valoisien font bannière commune dans une nouvelle formation appelée Mouvement radical, social et libéral. Alors que ce dernier est actuellement en train de se structurer, la section muriautine du parti a organisé sa cérémonie de vœux le samedi 20 janvier devant une soixantaine de sympathisants.

« *C'est une année de transition, on a jusqu'à septembre-octobre pour réorganiser le parti dans le département, gagner des sympathisants et garder ceux qu'on avait* », expose Eddie Aït (PRG), conseiller régional et co-président départemental du parti avec son homologue valoisien. Quant à savoir si ce dernier prendra la tête du parti dans les mois à venir, Eddie Aït assure que « *la question n'est pas encore posée* ».

« *Actuellement, la question est de se renforcer en conservant les élus qu'on a,* poursuit-il. *Je veux les rassurer, on est dans une phase de pédagogie.* » Présent pour les vœux, François Garay (DVG), le maire des Mureaux, souligne : « *C'est normal que je sois là, ils sont dans ma majorité (quatre conseillers municipaux sont PRG, Ndlr)* ».

En bref

VALLEE DE SEINE Le préfet va faire appel pour le port industriel de Triel/Carrières

D'après Le Parisien, le préfet des Yvelines entend faire appel de la décision du tribunal administratif qui a retoqué le port industriel de Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy.

La décision du tribunal administratif de Versailles pour le port industriel de Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy ne passe pas auprès de la préfecture des Yvelines. Le jeudi 11 novembre, les magistrats ont en effet annulé l'arrêté préfectoral autorisant la création du port ainsi que la déclaration d'intérêt général du projet par Ports de Paris.

Quid de Ports de Paris ?

La semaine dernière, *Le Parisien* apprenait que « *Serge Morvan (le préfet des Yvelines, Ndlr) a confié son intention de faire appel de la décision du tribunal administratif de Versailles qui vient de retoquer le dossier* ». Le quotidien francilien ajoute : « *La préfecture des Yvelines semble déterminée à faire aboutir ce projet d'envergure régionale qui s'inscrit danas le cadre de la création d'un écopôle.* » A l'heure actuelle, Ports de Paris n'a de son côté pas indiqué s'il allait faire appel ou non.

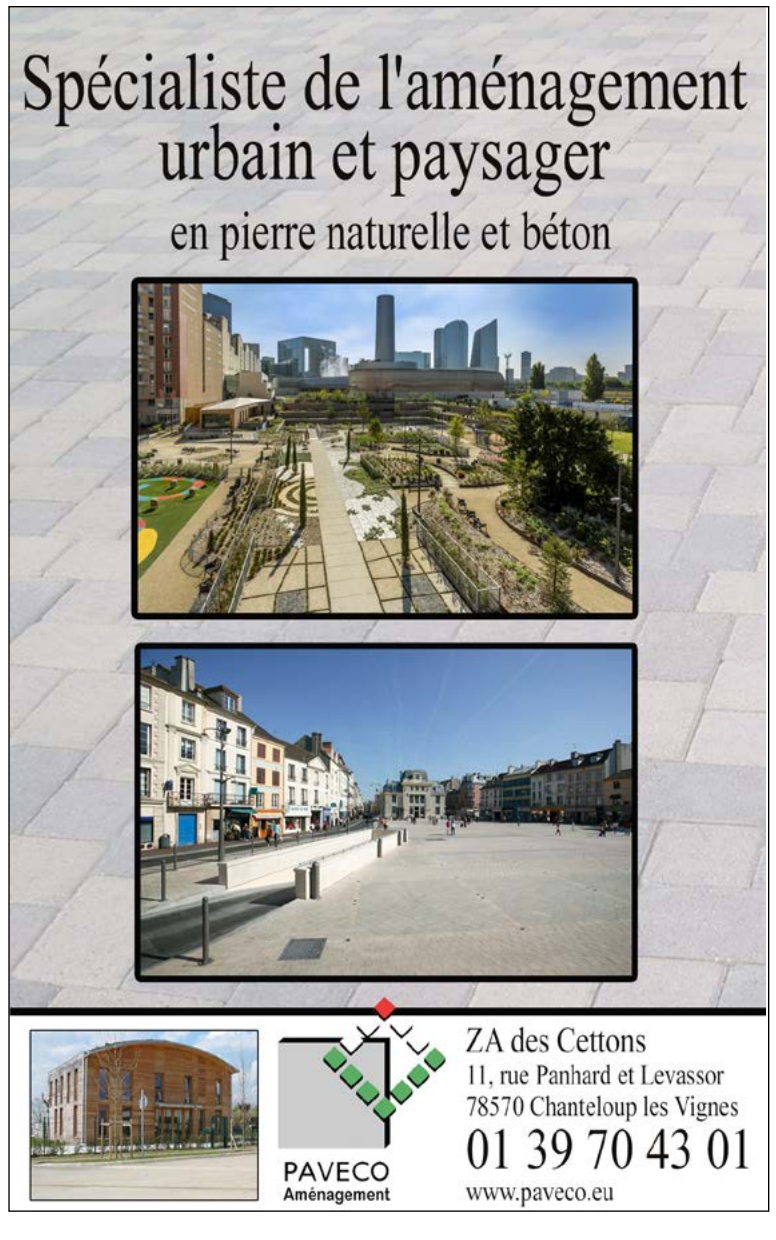

POISSY Une crèche de 60 berceaux prévue à l'entrée de la Coudraie

D'ici fin 2019, un bâtiment va être érigé à l'entrée du quartier de la Coudraie, à la place de l'une des tours abattues. Il comprendra une crèche, une salle polyvalente et un parking pour les employés.

Dans le cadre de la vaste rénovation urbaine que connaît actuellement le quartier de la Coudraie, les projets d'équipement commencent à se dévoiler. A l'entrée du quartier, sur une partie de l'emplacement de l'une des deux emblématiques barres d'immeubles abattues, une crèche de 60 berceaux, annoncée de longue date, va voir le jour d'ici fin 2019.

Elle sera incluse dans un bâtiment en R+1 qui comprendra également un parking de 25 places pour les employés en sous-sol, et une salle polyvalente d'une capacité de 130 places assises au premier étage. L'appel d'offres pour cet équipement d'une surface de plancher de 1 300 m² a été lancé en octobre. Selon le planning prévu, les offres sont actuellement en cours d'étude.

« Répondre aux besoins du quartier notamment »

« *Tout le quartier de la Coudraie est en rénovation, on va avoir plus de 800 logements qui vont sortir de terre, et dans ce cadre-là, on avait besoin d'une crèche pour répondre aux besoins du quartier notamment* », justifie de ce projet Eric Roger (DVD), conseiller municipal délégué à la petite enfance.

Si ce dernier précise « *notamment* », c'est parce qu'il rappelle que les crèches à Poissy ne sont « *pas sectorisées* » et que l'équipement prévu pourra donc « *rayonner un peu plus que sur le quartier de la Coudraie* ». Et d'ajouter, au vu de sa localisation : « *C'est une crèche qui va être en entrée ou sortie de ville, ça va permettre aux parents, lorsqu'ils sortent [ou] rentrent dans Poissy, de pouvoir déposer leurs enfants.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

« C'est une crèche qui va être en entrée ou sortie de ville, ça va permettre aux parents lorsqu'ils sortent [ou] rentrent dans Poissy, de pouvoir déposer leurs enfants », indique Eric Roger.

Pour la construction de cet équipement, selon l'appel d'offre, la commune doit recevoir plus d'un million d'euros de subventions de l'État, de la Région et de la Caisse d'allocations familiales. La ville sera propriétaire du bâtiment mais « *conventionnera* » avec un gestionnaire privé pour la gestion de « *tout ou partie des berceaux* » de la crèche, apprend Eric Roger. Il indique que les travaux de ce bâtiment « *vont commencer cette année* » et sont prévus pour se terminer « *fin 2019 – début 2020* ».

« *Nous avions proposé que cette crèche soit intergénérationnelle, malheureusement ça n'a pas été retenu* », regrette de son côté Mohamed Ragoubi, figure du quartier et l'un des représentants de l'association des habitants de la Coudraie. Eric Roger confirme que la crèche de la Coudraie ne « *sera pas spécifiquement intergénérationnelle* ». Il souligne cependant que, « *comme on le fait déjà avec d'autres crèches de la ville* », un travail sera mené « *sur la transmission et l'intergénération* ».

En bref

BRUEIL-EN-VEXIN Après l'incendie, une nouvelle maison pour les assistantes maternelles

Suite à l'incendie de l'ancienne maison d'assistantes maternelles, la municipalité a acheté et aménagé un pavillon situé à deux pas de la mairie, qui accueille les bambins depuis novembre.



LA GAZETTE EN YVELINES

« On voulait continuer de rendre ce service aux familles, et ne pas attendre, c'est pour ça qu'on est allé très vite », indique le maire, Bruno Caffin (SE).

Une nouvelle maison d'assistantes maternelles pour les tout-petits Brueillois. En septembre dernier, un incendie accidentel avait détruit les anciens locaux et la municipalité avait temporairement mis à disposition le premier étage de la mairie le temps de trouver une solution. Une solution permanente a finalement été trouvée avec le rachat par la Ville d'un pavillon situé juste en dessous de l'église, où les nounous peuvent accueillir jusqu'à 12 enfants depuis novembre.

« *On voulait continuer de rendre ce service aux familles, et ne pas attendre, c'est pour ça qu'on est allé très vite* », indique le maire, Bruno Caffin (SE), lors de ses vœux qui ont marqué l'inauguration du lieu. Le rachat et l'aménagement de cette nouvelle maison d'assistantes maternelles a coûté « *230 000 euros* », dont plus de la moitié subventionnée par le Département et la communauté urbaine.

Un pavillon pour accueillir jusqu'à 12 enfants

A la place de l'ancienne maison d'assistantes maternelles qui avait brûlé, un bâtiment devrait être reconstruit et accueillera une quatrième classe pour les enfants du village. La municipalité attend également l'indemnisation des assurances pour cet incendie, qui pourrait mettre « *des mois* », souligne le maire.

VILLENNES-SUR-SEINE Conseil municipal surprise et tractations en coulisses

Réuni en catastrophe, le conseil municipal a voté une délibération budgétaire vitale pour payer les fournisseurs. Les discussions entre élus vont bon train pour tenter de trouver une sortie de crise.

Les forces combinées de la sous-préfecture et des services locaux de Bercy auront eu raison de la fronde des élus villennois... au moins pour l'une des 13 délibérations qui avaient été rejetées par au moins 19 voix en décembre, au dernier conseil municipal. Une assemblée extraordinaire a permis de boucler le budget 2017, mais les élus des trois listes en présence aux élections municipales de 2014 n'ont pas trouvé d'accord pour l'instant.

Après un mois de fronde, le maire DVD Michel Pons semble aujourd'hui proche de conclure un accord avec le groupe d'opposition mené par Pierre-François Degand (LREM). La situation semble plus compliquée avec la liste de Jean-Michel Charles (DVD), qui avait fusionné avec la liste Pons pendant l'entre-deux tours et constituait la moitié de sa majorité jusqu'à présent. En attendant, la mairie reste partiellement bloquée, ne pouvant lancer aucun investissement.

Ce vendredi 19 janvier, à 18 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Villennes-sur-Seine, quasiment tous les élus sont venus à un conseil municipal extraordinaire au public limité à quelques habitants bien informés. Ils ont pourtant été convoqués dans des délais plus courts que d'habitude, délais autorisés seulement lors des délibérations jugées urgentes.

Le sous-préfet Stéphane Grauvogel n'aurait pas vraiment mâché ses mots, lors d'une réunion donnée mardi 16 janvier où étaient invités des représentants de chaque groupe. « *Le préfet nous a mis face à nos responsabilités en tant qu'élus, et nous rappelle simplement que que dans la mesure où on ne prenait pas cette délibération, on ne pouvait clore le budget 2017 et payer les fournisseurs* », rapporte Jean-Michel Charles vendredi, face aux autres élus du conseil.

Clore le budget 2017

« *Le préfet nous a demandé mardi soir de convoquer le conseil municipal impérativement avant le 20 janvier* », indique pour sa part Michel Pons. Au risque de prise de contrôle préfectoral s'est ajoutée la ferme invitation des responsables du centre des finances publiques de Poissy. Alors, sans plus de débats, tous ont voté la délibération concernée. « *Je ne voulais surtout pas que le préfet prenne la main sur Villennes* », note de son vote Pierre-François Degand.

L'ex-adjoint devenu opposant en 2014 se dit aujourd'hui « *très optimiste* » quant aux négociations qui vont bon train entre Michel Pons et le reste de son conseil municipal, les élus frondeurs n'ayant pas osé poser leur propre démission après avoir exigé celle du maire. « *Je m'efforce de rencontrer le maximum de gens,* commente l'édile ce soir-là. *On a convenu de se regrouper pour travailler ensemble et si possible former un groupe cohérent.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

« On ne pouvait clore le budget 2017 et payer les fournisseurs », rapporte Jean-Michel Charles vendredi 19 janvier lors d'un conseil municipal extraordinaire.

Michel Pons se dit aujourd'hui « *plutôt optimiste* ». Il proposera « *dans les jours qui viennent* » une « *réorganisation* » destinée à retrouver une majorité. « *La gouvernance est à améliorer, la communication et l'information aussi* », reconnaît-il des reproches exprimés par une partie des élus. Mais l'entrée de nouveaux adjoints venus de l'opposition pourrait aboutir à l'éviction de certains des adjoints actuels, notamment ceux de la liste de Jean-Michel Charles.

Si ce dernier se refuse pour l'instant à tout commentaire, ses anciens colistiers se montrent prudents. « *J'espère qu'il fera les bonnes propositions, et que ça fera en sorte que pour Villennes et les Villennois, on puisse continuer* », note ainsi l'ex-premier adjoint Olivier Hardouin (LREM, dans une démarche municipale « *apolitique* », Ndlr). « *Il faudra que les trois courants soient représentés* », estime de son côté Jean-Pierre Laigneau (DVD), adjoint à l'urbanisme.

ILE-DE-FRANCE Des voeux pour défendre leur existence plutôt que la fusion 78/92

Les voeux communs des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont été transformés cette année en une défense collective de l'existence des départements franciliens, menacés par l'Etat.

Leur troisième cérémonie commune de voeux sera-t-elle la dernière, alors que l'Etat s'apprête à revoir l'organisation administrative de l'Île-de-France ? Mardi 16 janvier, Pierre Bédier et Patrick Devedjian, présidents LR respectifs des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, ont exprimé leur volonté de ne pas voir disparaître leurs collectivités, et leur souhait d'une Métropole du Grand Paris (MGP) fondue dans la Région (voir ci-contre).

A Boulogne-Billancourt, dans le grand auditorium de la Seine musicale, ils partagent la scène avec Christian Favier (PCF), président du conseil départemental du Val-de-Marne, le président du Sénat Gérard Larcher (LR) et celle de la Région Valérie Pécresse (LR). Face aux près de 1 300 invités, chacun loue l'utilité de l'échelon départemental. Les présidents des autres Départements franciliens s'expriment par vidéo interposée (sauf celui de Seine-Saint-Denis avec lequel des désaccords subsistent quant à l'organisation alternative proposée, Ndlr).

« *Ce qui nous rassemble dans ce combat est bien plus fort que ce qui nous différencie* », lance Christian Favier à Pierre Bédier. Il regrette que le gouvernement envisage de « *supprimer ce qui fonctionne bien pour le remplacer par des territoires qui peinent à exister* », en référence à la récente proposition du préfet d'Île-de-France Michel Cadot qui verrait la suppression des Départements de petite couronne au profit des 11 Etablissements publics territoriaux.

« *Nous bâtissons ensemble, finalement, une Région-métropole qui ne dit pas son nom* » qui est « *écologique, attractive et solidaire* », a avancé Valérie Pécresse après avoir énuméré ses réalisations. « *L'échelle régionale est la seule qui permet de lutter contre les inégalités*, a-t-elle assuré. *Dans ce territoire déjà fracturé, on viendrait encore ajouter une barrière, une frontière, un périphérique entre grande et petite couronne ?* »

Les deux hôtes du soir, eux, mettent surtout en avant l'utilité de leurs collectivités et de la fusion qu'ils ont engagé voilà deux ans. « *Les Départements ne se laisseront pas flouer par ce jeu de dupes, cette recentralisation à marche forcée,* s'emporte Patrick Devedjian. *Est-ce vraiment cela la simplification ? Remplacer trois Départements par 11 Etablissements publics territoriaux ? [...] Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est renforcer ce qui marche, et donc renforcer la décentralisation.* »

Encore plus offensif que son homologue altoséquanais, Pierre Bédier estime que « *jamais l'arrogance du pouvoir n'a été aussi forte* », et ironise : « *Le plus commode serait de nous contenter de sourire de cette exaltation du monde nouveau dans lequel nous sommes supposés être entrés le 7 mai dernier.* » Alors, « *ne soyons pas surpris dès lors que les réformes qui se préparent visent à nous affaiblir et à nous opposer* », a-t-il analysé : « *C'est leur but essentiel sinon unique.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

Les deux hôtes du soir mettent surtout en avant l'utilité de leurs collectivités, et de la fusion qu'ils ont engagé voilà deux ans.

INTERVIEW

Pierre Bédier (LR) : « Nous proposons une répartition des tâches »

Que proposez-vous à Emmanuel Macron ?

Le précédent président de la République a créé en Île-de-France deux structures supplémentaires, la Métropole du Grand Paris et les Etablissements publics territoriaux. Nous, plutôt que cet empilement de structures, proposons une répartition des tâches entre deux grands blocs.

Le bloc communal, c'est-à-dire la commune, porte d'entrée pour tous les citoyens, et l'intercommunalité qui doit faire ce que la commune ne sait pas faire seule. Et un bloc métropolitain : composé des Départements, et de la Métropole du Grand Paris à une échelle régionale, partageant les mêmes élus et la même administration, mais en partant des territoires départementaux, qui ont une expérience biséculaire de la relation au territoire (et seraient point d'entrée des citoyens, à l'instar des communes pour les intercommunalités, Ndlr).

Vous estimez-vous soutenus par les citoyens ?

Soyons honnêtes, les citoyens, ça leur passe largement au-dessus. Ils ne comprennent pas comment ça marche car c'est devenu tellement compliqué... et puis ce n'est pas leur sujet, ce que les citoyens veulent, ce sont des résultats. Nous sommes obligés de défendre ces citoyens car nous savons que l'organisation proposée par Monsieur Macron provoquera des résultats catastrophiques en termes de services de proximité.

Ce qu'il va se passer, s'il ne nous écoute pas, est qu'il y aura, en matière de services publics de proximité, ce qu'il y a déjà avec les services publics d'Etat : les fermetures de postes, de gares, d'écoles. On connaîtra le même phénomène, ce seront des fermetures de gymnases, d'équipements culturels.

Pensez-vous avoir une chance d'influer sur la décision finale ?

Je ne sais pas si le président de la République, que je ne connais pas, est capable d'écouter la voix du bon sens.

En bref

VALLEE DE SEINE Hôpitaux : le déficit de retour à Poissy et Mantes-la-Jolie

Dans les deux centres hospitaliers, où le budget 2017 est déficitaire de plus de trois millions d'euros, l'on évoque le manque de médecins. A Poissy, le chantier du nouveau bâtiment rassure.

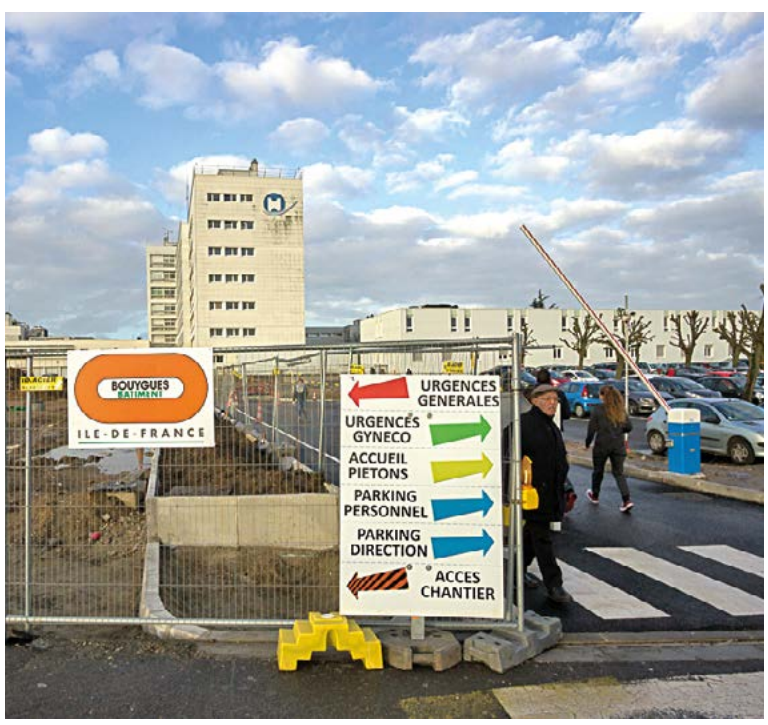

LA GAZETTE EN YVELINES

« On voit de très bon augure la première pierre », note de son côté Catherine Loric-Assou, déléguée CFDT de l'hôpital de Poissy, de travaux fort attendus par le personnel.

En 2016, ces deux centres hospitaliers publics réunis par une direction commune avaient connu chacun une situation budgétaire sans déficit. Le fragile redressement financier de l'hôpital de Mantes-la-Jolie replonge, et Poissy se retrouve dans le rouge pour la première fois depuis plusieurs années, a livré le directeur par interim la semaine dernière, lors des voeux de ce dernier établissement.

Dans chacun des deux cas, il manque environ trois millions d'euros, et il est déjà prévu un déficit de plus de deux millions d'euros pour 2018. Sylvain Groseil, directeur par intérim depuis le départ de Mickaël Galy en septembre, a évoqué « *des éléments conjoncturels et une baisse d'activité* » notamment provoquée par « *le manque de personnels médicaux* ».

Il a assuré qu'il n'y aurait pas de suppression de postes en 2018, même si « *l'établissement se doit de maintenir une situation budgétaire équilibrée* » d'ici à la livraison du nouveau bâtiment, dont le chantier a débuté il y a quelques semaines. « *On voit de très bon augure la première pierre* », note de son côté Catherine Loric-Assou, déléguée CFDT de l'hôpital de Poissy, de travaux fort attendus par le personnel.

En bref

AUBERGENVILLE L'extension de Marques avenue essuie encore un refus

Le projet d'extension de Marques avenue vient de recevoir un second avis défavorable de la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC).



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

C'est la deuxième fois que la Commission nationale d'aménagement commercial donne un avis défavorable au projet d'extension de Marques avenue.

La Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) a retoqué pour la seconde fois le projet d'extension du centre commercial de déstockage Marques avenue. Après un premier refus en 2016 suite au recours d'entreprises concurrentes, la CNAC a encore donné un avis défavorable à cet agrandissement le 18 janvier. Il s'agissait pourtant d'une nouvelle version du projet de Marques avenue, réduite de 2 200 m² de surface de vente et intégrant une navette gratuite depuis la gare, entre autres.

D'après *Le Parisien*, qui révélait cette information la semaine dernière, « *les motivations* » des membres de la CNAC n'étaient pas encore connues. Comme la première fois, cette extension avait pourtant reçu un avis favorable en amont de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) le 4 octobre.

D'après l'avis positif de la CDAC, cette extension prévoyait d'ajouter 7 650 m², soit « *cinq moyennes surfaces et 40 boutiques* » aux 12 900 m² et 68 boutiques actuelles. Pendant ses vœux, le nouveau maire d'Aubergenville, Thierry Montangerand (LR), avait mentionné ce projet parmi les « *nombreux chantiers à finaliser* », avançant qu'il permettra la création de « *210 emplois pérennes* »

MAGNANVILLE Le complice présumé de Larossi Abballa nie tout

Interpellé le 11 décembre dernier, le Muriautin de 24 ans nie avoir été présent sur les lieux du drame. Son ADN a été retrouvé sur l'ordinateur portable du couple.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Un nouveau scénario est privilégié par les enquêteurs, où les terroristes sont désormais deux à se présenter, peu avant 19 h, au domicile du couple.

Cet été, des traces de l'ADN de Mohamed Lamine Aberouz ont été retrouvées sur l'ordinateur portable de Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider, le couple de policiers assassiné le 13 juin 2016 à son domicile.

« *Je n'ai jamais été là-bas ! C'est sûrement à cause de Larossi qui a transporté mon ADN…* », a déclaré le Muriautin de 24 ans, lors de sa garde à vue le 11 décembre dernier, révèle *Le Parisien*.

Si son téléphone portable borne aux Mureaux au moment du drame, peu avant 20 h, il reçoit un appel auquel il ne répond pas. Enquêteurs et juges d'instruction pensent que ce bornage lui permet de se forger un alibi, détaille le quotidien francilien.

Considéré comme le « *référent religieux* » du terroriste Larossi Abballa, il avait déjà été placé en garde à vue en avril dernier, mais relâché faute de preuves formelles. En décembre, il a été mis en examen et incarcéré.

Un nouveau scénario est privilégié par les enquêteurs, où les terroristes sont désormais deux à se présenter, peu avant 19 h, au domicile du couple. Treize minutes plus tard, l'ordinateur portable est éteint « *de manière précipitée* ». Les enquêteurs pensent que Mohamed Lamine Aberouz a pu s'éclipser sans être vu, vers 20 h 20.

LES MUREAUX Plusieurs tonnes de boue paralysent la circulation sur l'A13

Vers 16 h, un camion s'est renversé au niveau de la sortie 8. Son chargement s'est déversé, interrompant la circulation jusqu'à 17 h.

Difficile pour les automobilistes empruntant l'autoroute A13 mercredi dernier de rentrer chez eux. Aux alentours de 16 h, un camion transportant plusieurs tonnes de terre glaise se renverse au niveau de la sortie numéro 8 dans le sens Paris-province. Son chauffeur est indemne et aucun autre véhicule n'a été impliqué.

Neuf kilomètres en « quatre heures »

Son chargement s'est ainsi déversé sur les trois voies de circulation, occasionnant un arrêt du trafic, le temps de dégager la voie de gauche. Cette dernière a été rouverte peu avant 17 h, occasionnant d'importants ralentissements, dès l'échangeur de Rocquencourt. « *Pour faire neuf kilomètres entre Poissy et Les Mureaux j'ai mis quatre heures* », s'énerve un automobiliste sur internet.

Le relevage du poids lourd a débuté peu avant 18 h, la bande d'arrêt d'urgence ainsi que deux voies de circulation étant toujours coupées. Vers 19 h, la société des autoroutes Paris-Normandie recensait 17 kilomètres de bouchons. Elle était également en attente de ses balayeuses, ralenties par les embouteillages.

MANTES-LA-JOLIE Une fillette de dix ans entre la vie et la mort

Elle a été retrouvée pendue à son lit, un foulard autour du cou. Son pronostic vital restait engagé ce week-end.

Scène terrible dans un appartement d'un des immeubles du Val Fourré, dans la soirée du jeudi 18 janvier. Alors qu'il allait voir sa sœur, âgée de dix ans dans sa chambre, un adolescent de 14 ans l'a découverte, pendue à son lit-mezzanine par un foulard autour du cou et inconsciente.

Immédiatement, il prévient ses voisins et les secours. Ces derniers parviennent à réanimer la jeune victime avant qu'elle ne soit évacuée à l'hôpital Robert-Debré à Paris, où elle a été placée dans le coma. Son pronostic vital restait engagé ce week-end et les policiers du commissariat de Mantes-la-Jolie n'avaient pas eu contact avec les médecins ce lundi.

Acte volontaire ou accident ?

Les enquêteurs devront maintenant déterminer s'il s'agit d'un accident ou d'un acte volontaire. « *Cela va être très compliqué,* souligne une source proche du dossier. *Pour le moment nous n'avons rien qui nous permette de privilégier une piste plutôt que l'autre.* »

ANDRESY De faux vendeurs de volets volent une octogénaire

Ce n'est qu'une fois partis que la victime s'est rendue compte que sa carte bancaire, son chéquier et des bijoux avaient été dérobés.

Elle s'est fait surprendre. Mercredi dernier, il est environ 14 h 20, lorsque deux hommes se présentent au domicile de cette Andrésienne de 84 ans, au sein de la Résidence du Parc. Ils expliquent à l'octogénaire être des représentants d'une société de volets roulants.

La victime les fait entrer pour mesurer les fenêtres et l'un des deux hommes reste avec elle tandis que le second fait le tour de l'appartement. Ce n'est qu'une fois partis que la victime se rend compte que sa carte bancaire, son chéquier et des bijoux ont été volés. Le montant du préjudice reste à déterminer.

Les malfaiteurs ont également pris le soin de débrancher le téléphone fixe de la victime pour la retarder lorsqu'elle donnerait l'alerte aux forces de l'ordre. Ils ont pris la fuite et n'ont pu être interpellés.

lagazette-yvelines.fr
en Yvelines

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous.

09 54 82 31 88

le@lagazette-yvelines.fr

MANTES-LA-JOLIE Dans leur voiture, 1 500 euros de drogues

Des doses d'héroïne, de cocaïne mais aussi du cannabis ont été retrouvées lors d'une opération.



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

Sur les jeunes dealers, les forces de l'ordre ont découvert 650 euros en espèces.

Mercredi après-midi, trois hommes, deux jeunes majeurs et un mineur ont été interpellés par les policiers au niveau de la rue Maryse Bastié, dans le secteur des Aviateurs, dans le quartier du Val Fourré. Très connus des services de police, ils sont suspectés de se livrer à un trafic de stupéfiants.

Des « peines légères »

Sur eux, les forces de l'ordre ont découvert 650 euros en espèces. Dans leur voiture, elles ont découvert 50 grammes de cannabis, 35 doses d'héroïne et 17 doses de cocaïne. Des réserves dont la valeur marchande avoisine les *« 1 500 euros »*, souligne une source proche du dossier.

Le trio a été déféré devant le tribunal de Versailles la semaine dernière. L'un des jeunes majeurs a écopé d'une peine de neuf mois de prison ferme, le second d'une peine de huit mois avec sursis. Le mineur a été relâché. *« Ce sont des peines légères,* regrette cette même source. *On en n'est pas trop satisfaits. »*

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Deux jeunes arrêtés avec des barres de fer

Ils faisaient partie d'un groupe d'une dizaine de jeunes qui ont pris la direction d'Herblay dans la soirée du 20 janvier.

Tensions dans la soirée du samedi 20 janvier. Vers 20 h 10, un témoin signale aux forces de l'ordre qu'un groupe d'une dizaine de jeunes, armés de bâtons part de la rue des Côtes reverses en direction d'Herblay, commune limitrophe du Val-d'Oise, visiblement pour en découdre.

Sur place, les policiers interpellent deux jeunes Conflanais, de 18 et 15 ans alors que les autres s'enfuient. Un des deux jeunes avait sur lui une barre de fer et des billes en acier, tandis que dans un jardin à proximité, une matraque télescopique et un masque étaient retrouvés. Les deux ont été placés en garde à vue et le jeune majeur devait passer en comparution immédiate ce lundi 22 janvier.

« Ca n'a pas dégénéré »

Depuis quelques mois, les affrontements entre bandes de jeunes semblent récurrents. *« Les rivalités entre les bandes de Conflans-Sainte-Honorine et d'Herblay s'étaient calmées,* commente une source policière. *Mais depuis quelques semaines, c'est en train de repartir. Pour le moment, ça n'a pas dégénéré. »*

CHANTELOUP-LES-VIGNES Sous le coup de la colère, il tue le chien de son voisin

L'animal était rentré sur son terrain ce jeudi 18 janvier. Il l'a tué avec une carabine.

Le conflit de voisinage a dégénéré jeudi 18 janvier en début d'après-midi. Il est un peu plus de 13 h 35 lorsque les forces de l'ordre sont appelées pour une dispute opposant deux hommes rue de la Source, dans les hauteurs de la ville, à proximité du massif de l'Hautil.

L'un des deux hommes, âgé de 39 ans, se saisit de sa carabine, vise le chien de son voisin et lui tire dessus. L'animal, de race Shih Tzu, décède sur le coup. A l'arrivée des policiers, le trentenaire a été interpellé. Son arme a été saisie.

« Le chien était rentré sur son terrain, explique une source policière. *C'est pour ça qu'il a tiré. Le propriétaire du chien a lui déclaré qu'il n'était pas au courant. »*

Aucune plainte

Le trentenaire a été remis en liberté et a été convoqué au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine cette semaine.

Aucune plainte n'a été déposée par le propriétaire de l'animal.

POISSY Ils voulaient voler des flacons de parfums

Trois hommes ont été surpris par un vigile du site. Ils avaient découpé le grillage pour s'introduire sur le site.

Leur tentative de vol par effraction a échoué. Dans la nuit du samedi 20 au dimanche 21 janvier trois personnes ont tenté de s'introduire dans l'usine Fareva (ex-Rochas, Ndlr), située rue d'Aigremont, en y découpant le grillage.

L'enquête se poursuit

C'est un gardien du site qui remarque la découpe via le système de vidéosurveillance de l'usine et préviendra les forces de l'ordre aux alentours de 23 h. Aucune autre dégradation n'a été constatée. Si leurs motivations restent encore inconnues, il est probable que les trois hommes ont souhaité s'emparer de flacons de parfums.

A leur arrivée, les policiers de la brigade anti-criminalité interpellent un homme de 59 ans, résidant à Gennevilliers dans les Hauts-de-Seine. L'enquête se poursuit, notamment pour identifier ses deux complices.



FOOTBALL Une victoire qui fait du bien pour le FC Mantois

En s'imposant 1-3 contre le dernier, Trélissac, le FC Mantois renoue avec la victoire et prend de précieux points.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

En s'imposant 1-3 contre Trélissac, les sang et or s'éloignent de la zone rouge.

Depuis le 11 novembre et six rencontres, les sang et or n'avaient plus connu le succès en National 2. Cette série noire a pris fin ce week-end avec une large victoire du FC Mantois (1-3) contre un opposant direct au maintien, Trélissac. Sur la pelouse de l'actuel dernier du championnat, les footballeurs du Mantois ont signé leur quatrième victoire de l'année.

Dans les premières minutes du match, l'ouverture du score de Dembelé va permettre au FC Mantois de prendre l'avantage (6e minute). En fin de première mi-temps, ce même Dembelé va avoir une occasion d'alourdir la marque mais est séché par le dernier défense, qui écope d'un rouge. En forme, Dembelé va cependant doubler la mise au retour des vestiaires (50e minute).

Trelissac va réduire la différence à la 67e minute, mais Sylla enfonce le clou à la 86e minute pour offrir le troisième but du FC Mantois. « *Nous avons été solidaires dans l'effort et disciplinés,* apprécie Robert Mendy, le coach, sur le site du club. *Je félicite le groupe en espérant que nous saurons garder cette dynamique positive.* » Ce succès permet aux sang et or de s'éloigner de la zone rouge. La rencontre de Poissy a, elle, été reportée.

BASKET-BALL Poissy s'impose contre un mieux classé

Après quatre défaites d'affilées, les Pisciacais se sont imposés 80-74 contre Vanves. Une victoire importante qui leur permet d'engranger de précieux points.

Le succès du week-end en Nationale 2 fait du bien aux Pisciacais. En s'imposant 80-74 sur leur parquet contre Vanves, l'actuel cinquième de la poule, la Poissy basket association met fin à une série de quatre défaites consécutives. Après un début de match serré, ce sont les Vanvéens qui terminent la premier quart temps en tête (18-23).

Les deux équipes continuent de se rendre coup sur coup et c'est dans les dernières minutes du deuxième quart temps que les Pisciacais prennent l'avantage pour finalement mener 44-39 à la mi-temps. Au cours du troisième quart temps, Poissy va nettement creuser l'écart pour mener 61-49. Mais les Vanvéens vont tenir pour revenir au score dans le dernier quart temps, avant que les Pisciacais ne prennent définitivement la victoire.

Si Poissy est toujours 11e de sa poule de Nationale 2, sur 14 équipes, cette victoire lui permet de prendre un précieux point d'avance sur la zone rouge. La prochaine rencontre des Pisciacais sera un déplacement sur le parquet de Pornic, actuellement avant dernier, le samedi 3 février. L'occasion encore de creuser l'écart avec le bas de tableau.

BOXE L'Uppercut boxing club sur le toit de l'Île-de-France

Lors des phases finales du championnat d'Île-de-France de kick-boxing plein contact, deux combattants du club mantais se hissent sur le podium.

Deux combattants du club de boxe de Mantes-la-Jolie, l'Uppercut boxing club, ont brillé pendant les phases finales du championnat d'Île-de-France de kick-boxing plein contact. Dans cette compétition qui s'est déroulée le 14 janvier à Paris, deux sociétaires du club local se sont hissés sur le podium.

Championne et vice-champion

Chez les moins de 56 kg, Julina Nilusmas, 22 ans termine championne régionale après une demi-finale « *difficile* » et un combat final « *maîtrisé de A à Z* » souligne le club. « *Julina est une combattante avec un fort cardio et elle frappe très fort : elle est très puissante pour sa catégorie* », souligne son entraîneur Eric Taverne. Julina Nilusmas ira défendre son titre de championne de France 2017 en mai prochain.

Chez les moins de 57 kg, Evan Fernandes, 22 ans également, se hisse quant à lui à la place de vice-champion d'Île-de-France après une finale perdue aux points. « *Mais il a gagné sa place pour les championnats de France pour la deuxième année consécutive* », apprécie l'Uppercut boxing club.

COURSE A PIED Prêt pour le Trail de nuit Vernolien ?

La dixiéme édition de l'annuelle course nocturne de Verneuil-sur-seine, le Trail de nuit, se déroulera le vendredi 16 mars à 21 h. Cette course vernolienne voit courir 200 personnes en pleine nature. Elles s'élanceront autour des étangs de l'Île de loisirs du Val de Seine, pour un parcours nocturne de 15 kilomètres. La marche nordique de 10 kilomètres sera la nouveauté de cette édition 2018. Les inscriptions sont à 12 euros sur le site topchrono.biz, et à 14 euros sur place. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la ville.

FUTSAL Les Mantevillois s'offrent le leader

La rencontre du week-end en Régional 2 de la Toile, club mantevillois de futsal, s'annonçait prometteuse. Les Mantevillois recevaient l'actuel leader de la poule, le Futsal Paulista de Clichy. Sur son terrain, la Toile a décroché la victoire et s'impose 4-2. Après ce succès, le club de Mantes-la-Ville est toujours troisième du championnat, sur dix équipes, mais se rapproche des deux équipes de devant, le B2M futsal et le Futsal Paulista, qui ne comptent plus que trois points d'avance. La Toile a l'occasion de mettre la pression sur les deux premiers dès le lundi 22 janvier (après la mise sous presse de cette édition, Ndlr), avec un déplacement à Rungis.

HANDBALL Les Conflanaises s'imposent

Après leur courte défaite de la semaine dernière contre Chambray (25-23), les féminines du Handball club de Conflans-Sainte-Honorine se sont ce week-end imposées à domicile contre Saint-Maur-des-Fossés (34-28). Après ce succès, les Conflanaises sont quatrième de Nationale 2, dans un milieu de tableau serré et à quatre points du troisième. La prochaine rencontre des Conflanaises sera un déplacement ce 27 janvier à Palaiseau, actuellement neuvième sur 12 équipes.

VOLLEY-BALL Les Conflanaises gagnent encore

La routine des victoires continue également pour les féminines du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball qui viennent de gagner leur dixième succès en autant de matchs. Ce dimanche 21 janvier à domicile, les Conflanaises ont nettement dominé leur adversaire du jour, Orléans, trois sets à zéro (25-11, 25-18, 25-16). Elles conservent donc logiquement leur première place de Nationale 3, avec six points d'avance sur le second, Caen. Dimanche prochain, les Conflanaises se déplacent sur le terrain de Carpiquet, l'avant-dernier.

FOOTBALL Les Mureaux chute chez le dernier

Les Muriautins ont perdu 2-1 sur la pelouse de la réserve du Paris FC, qui était pourtant dernier de la poule francilienne de National 3 avant le match.

Après leur victoire de la semaine passée contre une équipe de bas de tableau, les Muriautins se sont inclinés ce samedi 20 janvier sur la pelouse de la réserve du Paris FC (2-1), qui était alors dernier de la poule francilienne de National 3. Après une première mi-temps sans but, c'est en deuxième période que les choses vont s'accélérer.

C'est d'abord les Mureaux qui va débloquer le compteur sur une ouverture du score de Cissokho (60 minute). Mais alors que la fin de la rencontre approche, le Paris FC va égaliser sur un penalty transformé par Cissé. Et à seulement deux minutes de la fin du temps réglementaire, Dramé va offrir la victoire aux Parisiens (88e minute).

Une défaite en fin de match

Après cette défaite, Les Mureaux sont toujours à la 7e place de leur groupe, mais de nombreuses rencontres du week-end ont été reportées. Un résultat inquiétant donc, alors que la prochaine rencontre des Muriautins sera le derby yvelinois avec la réception de Versailles le 4 février. Si le club des Mureaux avait remporté le match aller sur la pelouse versaillaise (2-3), il peine cette année à gagner à domicile.

VOLLEY-BALL Le CAJVB continue de dérouler

Les seniors du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball signent leur 12e victoire consécutive en s'imposant trois sets à zéro contre Hérouville.

Nouvelle rencontre et nouvelle victoire pour les masculins du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB). Pour la 12e journée de Nationale 2, les Conflanais ont enregistré leur 12e victoire consécutive. Ils se sont facilement imposés trois sets à zéro (14-25, 11-25, 16-25) en déplacement à Hérouville, l'actuel avant-dernier de la poule.

Ce match marquait le début de la phase retour, qui commence donc de la meilleure des manières, après une parfaite première moitié de saison. Le CAJVB est toujours seul en tête de la poule C de Nationale 2, avec six points d'avance sur son premier poursuivant, Rennes.

Le week-end prochain, les Conflanais recevront le dernier du championnat, Saint-Maur-des-Fossés.



WATELET T.P.

Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- construction et entretien des routes
- Equipements urbains
- Sols industriels
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

LES MUREAUX
Concert de la Musique de l'air

Les musiciens de la Musique de l'air, orchestre de l'armée de l'air, donne un concert gratuit pour marquer la présidence de la ville de la communauté des villes Ariane.

En 2018, la commune des Mureaux préside la communauté des villes Ariane, l'association regroupant des villes européennes, des agences spatiales et des industriels œuvrant à la construction de lanceurs Ariane ou encore de satellites. Pour marquer le coup d'envoi de cette présidence, la Ville organise un concert gratuit et accueille la Musique de l'air au Cosec Pablo Neruda, le vendredi 26 janvier à 20 h 30.


DR

L'orchestre la Musique de l'air viendra donner un concert gratuit au Cosec Pablo Neruda le 26 janvier.

« Parmi les plus prestigieuses formations »

« *Implantée sur la base aérienne 107 – Sous-lieutenant Dorme – Villacoublay, [la Musique de l'air] assure […] toutes les cérémonies militaires officielles qui jalonnent la vie de l'armée de l'air et de ses unités,* indique le programme du concert. *Classée parmi les plus prestigieuses formations musicales des armées, la Musique de l'air se compose aujourd'hui d'un orchestre d'harmonie, d'un orchestre de cuivres et d'une formation jazz […].* »

Ce concert est gratuit et le retrait des billets se fait à l'accueil du service culturel, à la médiathèque. Plus de renseignements au 01 30 91 24 30. Le 27 janvier à 14 h, une conférence musicale gratuite « *Musique et espace* » est organisée au château de Bècheville. Renseignements au 01 30 91 38 67.

MEZIERES-SUR-SEINE Hommage à « Starmania »

La troupe Imagine reprendra la célèbre comédie musicale *Monopolis* les samedi 27 janvier à 20 h 30, et dimanche 28 janvier à 15 h. Pendant près de 2 h 30 de spectacle, c'est un véritable hommage à l'opéra-rock *Starmania* de Michel Berger et Luc Plamondon qui sera rendu.

Les spectacles seront joués à la salle Arc en ciel. Le tarif est de 10 euros et la réservation est obligatoire auprès du service festivités de la ville au 01 30 95 56 58 ou par courriel à servicefestivites@mezieres78.fr. Plus de renseignements sont disponibles sur le site internet de la commune.

EPONE Le cirque chinois à l'honneur

Le samedi 27 janvier, la salle du Bout du monde accueille le spectacle *Chine : voiles, danse et acrobaties.* Ce spectacle, inspiré des traditions du cirque chinois, est « *composé d'une suite vivante de tableaux colorés, virtuoses et empreints de cette couleur extrême-orientale unique, faite tout à la fois de délicatesse et de puissance* », indique l'agenda culturel de la Ville. Sur scène, cinq à dix artistes sont présents pour proposer danse des ombrelles, danse des rubans, acrobaties circassiennes sabre en main, et bien d'autres. La représentation sera donnée à 20 h 30. Le tarif est de 10 à 15 euros. Réservation auprès du centre culturel et plus d'informations disponibles sur epone.fr.

MAGNANVILLE
Le cancer du sein abordé avec humour, émotion et espoir

Pour démarrer l'année, la Note rose, association de sensibilisation au cancer du sein, organise un seul sur scène gratuit. Le jeudi 25 janvier à 19 h 30 au Colombier, sur scène, la comédienne Sarah Péb' jouera *K surprise.* Dans ce spectacle, elle livre le journal intime de son combat, lorsqu'elle découvre à 30 ans être atteinte d'un cancer du sein. La séance sera suivie des vœux de l'association. Le tarif est libre mais la réservation est obligatoire au 01 30 94 00 52, car les places partent vite. Plus de renseignements sont disponibles sur lanoterose78.fr.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE « Crossroads to Synchronicity » de la célèbre chorégraphe Carolyn Carlson

Le 27 janvier, Carolyn Carlson, célèbre chorégraphe américaine, présente une version revisitée de son œuvre majeure : « Synchronicity ».

Dans *Crossroads to Synchronicity*, la célèbre chorégraphe américaine Carolyn Carlson et sa compagnie proposent une version revisitée de l'une de ses œuvres majeures : *Synchronicity.* Ce spectacle de danse sera joué le samedi 27 janvier, à 20 h 30 au théâtre Simone Signoret. « *Six danseurs sur scène pour des tableaux poétiques d'une rare beauté,* indique le programme culturel du théâtre. *Carolyn Carlson y explore le sens de ces étranges coïncidences qui résonnent en soi avec une acuité particulière.* »


LAURENT PAILLIER

« Six danseurs sur scène pour des tableaux poétiques d'une rare beauté », indique le programme culturel du théâtre.

Dédicace à l'issue du ballet

A l'issue du ballet, la chorégraphe Carolyn Carlson donnera une séance de dédicaces. Cette dernière « *a créé plus d'une centaine de pièces, dont un grand nombre constituent des pages majeures de l'histoire de la danse* », souligne la ville. Les tarifs du spectacle sont compris entre 17 et 29 euros. Pour plus de renseignements ou réserver vos places, rendez-vous sur le site internet du théâtre Simone Signoret.

VILLENNES-SUR-SEINE Quand art urbain, street-art et art abstrait s'entremêlent

Trois artistes s'associent pour proposer une exposition commune du 23 janvier au 4 février, du street-art à l'art abstrait, en passant par l'art urbain.


BRIKX

« Brikx réalise des portraits en briques Lego », indique le communiqué de la ville.

L'exposition *Urb-str-abt* proposera de découvrir la diversité de la création contemporaine. Du mardi 23 janvier au dimanche 4 février, trois artistes présenteront leurs œuvres à la salle des expositions de la place de la Libération : art urbain, street-art et art abstrait. « *Nadel nous plonge au cœur d'un art urbain fait de traits et de rythmes ; Brikx réalise des portraits en briques Lego ; Julia Arnaud déploie ses motifs abstraits comme autant d'émotions* », indique le communiqué de la Ville.

L'exposition est en entrée libre les mercredis, jeudis et vendredis de 16 h à 19 h, les samedis de 11 h à 19 h, et les dimanches de 13 h à 17 h. Le vernissage en présence des artistes aura lieu le samedi 27 janvier à 18 h. Plus de renseignements sur le site internet de la commune.

VERNEUIL-SUR-SEINE Imbroglio et quiproquos pendant un déménagement

Un déménagement entre amis entraîne des situations cocasses dans la comédie « Le carton », qui sera jouée le 27 janvier à l'espace Maurice Béjart.

La comédie *Le carton* sera jouée à l'espace Maurice Béjart, le samedi 27 janvier à 21 h. Cette pièce retrace un déménagement entre amis animé. « *Sommé par son propriétaire de déménager séance tenante, Antoine appelle d'urgence ses copains à la rescousse,* raconte le communiqué de la Ville. *Le premier à venir, c'est Vincent son meilleur ami.* »

Ce dernier n'a pas dormi de la nuit mais est surexcité par la soirée qu'il vient de passer avec « *une créature de rêve* ». Sauf qu'il vient à nouveau de tromper Marine … qui arrive justement. « *Pour éviter les explications, Vincent se cache dans un carton vide,* continue le communiqué. *Imbroglio, quiproquos, chassés-croisés, agitation extrême, pétages de plombs… une comédie où l'on déballe tout.* » Les tarifs vont de 19 à 34 euros.

Les réservations peuvent être faites au 01 39 71 57 00.

VALLEE DE SEINE Découvrez l'histoire de la musique classique

A travers deux concerts organisés les 27 janvier et 16 février, l'Orchestre de l'alliance propose de retracer l'histoire de la musique classique.

L'Orchestre de l'alliance est actuellement en résidence dans les communes de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. Dans un cycle de découverte de l'histoire de la musique classique débuté en novembre, deux nouveaux concerts sont organisés.

Le premier, appelé « *Acte 2 : la transition romantique* » sera joué le samedi 27 janvier, à 21 h, au théâtre de la Nacelle d'Aubergenville. Pour l'occasion, des œuvres de Mozart, Beethoven et Giocchino Rossini seront reprises. Les tarifs sont compris entre 7 et 15,5 euros. Le rendez-vous suivant est prévu à l'École nationale de musique (ENM) de Mantes-la-Jolie.

« *Acte 3 : le romantisme allemand* » sera le thème de la soirée organisée à l'ENM le vendredi 16 février, à 20 h. L'orchestre de l'alliance y reprendra des œuvres de Félix Mendelssohn, Johannes Brahms et Robert Schumann. Les tarifs sont de 5,5 à 17,5 euros. Pour plus de renseignements et obtenir toutes les informations de réservation, rendez-vous sur gpseo.fr.

ANDRESY Un chanteur de « Mozart, l'opéra rock » en concert

Florent Mothe, l'interprète d'Antonio Salieri dans la célèbre comédie musicale *Mozart, l'opéra rock,* sera en concert à l'espace Julien Green le vendredi 26 janvier. Après un passage remarqué dans l'émission *Danse avec les stars* et une tournée en Chine pour rejouer son rôle de *Mozart, l'opéra rock,* le chanteur débute une tournée dans la France entière en 2018.

Son passage à Andrésy sera l'une des premières dates de cette tournée, au cours de laquelle il interprétera son dernier album *Danser sous la pluie,* sorti en décembre 2016. Les tarifs sont compris entre 24 et 30 euros. Plus d'informations sont disponibles au 01 39 27 11 00 et les billets peuvent être achetés en mairie, ou sur les billetteries en ligne habituelles.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LE LIVE Milan C., la musique dans l'ADN

Le chanteur Milan C. a retracé son histoire dans la musique au micro de Vee dans « Le Live ».



LFM RADIO

« Je fréquente la musique depuis très jeune, assure le chanteur. Depuis tout petit, je baigne dedans. Même quand j'étais dans le ventre de ma mère, je suis monté sur scène. »

La semaine dernière, *LFM Radio* accueillait dans *Le Live* Milan C.. Artiste « *pop* », il a pu se confier sur les origines de sa passion au micro de Vee. Bercé par la musique depuis son plus jeune âge, le chanteur est le fils d'une chanteuse professionnelle, qui a fait de nombreuses scènes avec des artistes urbains comme Jmi Sissoko, Kreen et d'autres.

« *Je fréquente la musique depuis très jeune,* assure le chanteur. *Depuis tout petit, je baigne dedans. Même quand j'étais dans le ventre de ma mère, je suis monté sur scène. La musique, c'est vraiment quelque chose que je ressens.* » C'est au lycée qu'il fait ses premiers pas dans la musique. A l'époque, il rencontre Megui, son réalisateur, Oris, son beatmaker, Loic Arnott, son réalisateur artistique et Marc-Arthur, son chargé de la communication.

Approché par l'émission « The Voice »

« *A chaque fois nous avons fait des rencontres*, résume Milan C. *Les connexions se sont faites au fur et à mesure. Au début nous avons travaillé un peu officieusement et on s'est dit que nous allions le faire officiellement.* » C'est lors de cette collaboration qu'il a été approché par les producteurs de l'émission *The Voice*, diffusée sur *TF1*. Ne voulant pas déprendre de l'image de l'émission et de l'étiquette « *télé-réalité* », le chanteur a refusé l'invitation. Élevé par les rythmes de la musique afro-américaine, du reggae, des sonorités caribéennes, et de la chanson française, Milan C. revendique son univers éclectique. Mais comme tous les chanteurs, il a choisi un domaine où il se retrouvait le plus : pour lui, c'était la pop. Ses morceaux sont souvent teintés de mélancolie. Et même s'il n'existe pas de règles d'or entre les membres du collectif pour créer un titre, le but est de créer leur propre univers pop : un mélange de plusieurs émotions.

« *Les chansons qui m'ont le plus touchées étaient des chansons avec une certaine mélancolie,* confie Milan C. *A côté de ça, certaines chansons sont mélancoliques mais donnent tout de même envie de bouger sa tête avec le rythme.* » Le premier single de Milan C., *Noir* est sorti le 8 novembre 2017. Le deuxième morceau, *Erreur,* est sorti début janvier 2018. Il rejoint l'idée de mélange d'humeurs.

On y retrouve une production pop rythmée au contact d'un texte aux accents d'amertume. Et depuis le début de l'année, le chanteur a élevé son niveau. Il s'est fixé comme objectif de sortir un titre tous les mois. Prochain rendez-vous pour lui, le mois prochain avec la sortie du titre *BPM.*

Le Live, tous les jours, du lundi au vendredi, de 17 h à 20 h, présenté par Vee, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.



Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

		9		2				
		5				7		
2				8	3	1		5
		3		7	1	8		9
1		2			8		7	4
	8			6			1	
			6	5	7	2	8	
7		1	8		9			6
		8						7

SUDOKU : niveau difficile

5					6			3
6	9			8			2	7
8			7		3			4
		4						8
7		1	3	4	9			5
						4		9
	3			7		5		
				6				
	7	6	5	3			8	

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

Tél. 09 54 82 31 88

8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 09-2017



Pour une Métropole ambitieuse, solidaire et démocratique avec les Départements

Mercredi 31 janvier 2018 à 20h à la Seine Musicale

Île Seguin, 92 100 Boulogne-Billancourt

Inscriptions à l'événement : yvelines.fr/rp/metropole

SEINE & MARNE 77 LE DÉPARTEMENT

Yvelines Le Département

Essonne LE DÉPARTEMENT — TERRE D'AVENIRS —

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

VAL de MARNE Le département

val d'oise le département